

LE GOUVERNEMENT DEMANDERA LA DISCUSSION IMMÉDIATE DU BUDGET

Et le débat de jeudi portera sur la priorité à accorder soit à l'activité des Ligues, soit au problème budgétaire

Paris, 25. — Le semaine qui s'ouvre sera celle de la rentrée parlementaire. C'est jeudi que les Chambres vont reprendre leurs travaux suspendus depuis le 24 juin...

Une déclaration gouvernementale

La déclaration que M. Pierre Laval fera à la Chambre dépendra en grande partie des décisions du Conseil des ministres de demain et sans doute aussi de jeudi matin...

Les demandes d'interpellation

Dans des circonstances ordinaires, la Chambre serait appelée à se prononcer sur la date de discussion des interpellations qui ont été déposées...

Les sujets de discussions plus importants sont nombreux mais fait curieux, un seul député a demandé à interpellier sur les négociations entre la France, la Grande Bretagne et l'Italie...

Le nombre des interpellateurs sur la question agricole en général est de quatre, sur celle des blés de quatre également...

En outre de nombreux orateurs se sont déjà fait inscrire dans un débat éventuel sur cette affaire de Limoges et M. Francis-Bouillon a annoncé, ce matin, son intention d'intervenir...

Deux interpellations sur la politique générale ont été déposées. L'une de M. Michel Wallat, le plus âgé des députés, libéralement la situation en Alsace et Lorraine, l'autre de M. Archer.

Enfin sur les décrets-lois, qui pourraient faire aussi l'objet d'un débat prochain, ont demandé à intervenir MM. Joseph Denais, Fédération républicaine; Bonastier, Pierre Vallat et Taittinger, centre républicain; Péri, socialiste; Naut, indépendant de gauche; Muro Rucart et Guernut, demandant sans doute à participer au débat.

Deux interpellations sur la politique générale ont été déposées. L'une de M. Michel Wallat, le plus âgé des députés, libéralement la situation en Alsace et Lorraine, l'autre de M. Archer.

Enfin sur les décrets-lois, qui pourraient faire aussi l'objet d'un débat prochain, ont demandé à intervenir MM. Joseph Denais, Fédération républicaine; Bonastier, Pierre Vallat et Taittinger, centre républicain; Péri, socialiste; Naut, indépendant de gauche; Muro Rucart et Guernut, demandant sans doute à participer au débat.

Deux interpellations sur la politique générale ont été déposées. L'une de M. Michel Wallat, le plus âgé des députés, libéralement la situation en Alsace et Lorraine, l'autre de M. Archer.

Enfin sur les décrets-lois, qui pourraient faire aussi l'objet d'un débat prochain, ont demandé à intervenir MM. Joseph Denais, Fédération républicaine; Bonastier, Pierre Vallat et Taittinger, centre républicain; Péri, socialiste; Naut, indépendant de gauche; Muro Rucart et Guernut, demandant sans doute à participer au débat.

Deux interpellations sur la politique générale ont été déposées. L'une de M. Michel Wallat, le plus âgé des députés, libéralement la situation en Alsace et Lorraine, l'autre de M. Archer.

Enfin sur les décrets-lois, qui pourraient faire aussi l'objet d'un débat prochain, ont demandé à intervenir MM. Joseph Denais, Fédération républicaine; Bonastier, Pierre Vallat et Taittinger, centre républicain; Péri, socialiste; Naut, indépendant de gauche; Muro Rucart et Guernut, demandant sans doute à participer au débat.

Deux interpellations sur la politique générale ont été déposées. L'une de M. Michel Wallat, le plus âgé des députés, libéralement la situation en Alsace et Lorraine, l'autre de M. Archer.

Enfin sur les décrets-lois, qui pourraient faire aussi l'objet d'un débat prochain, ont demandé à intervenir MM. Joseph Denais, Fédération républicaine; Bonastier, Pierre Vallat et Taittinger, centre républicain; Péri, socialiste; Naut, indépendant de gauche; Muro Rucart et Guernut, demandant sans doute à participer au débat.

Deux interpellations sur la politique générale ont été déposées. L'une de M. Michel Wallat, le plus âgé des députés, libéralement la situation en Alsace et Lorraine, l'autre de M. Archer.

Enfin sur les décrets-lois, qui pourraient faire aussi l'objet d'un débat prochain, ont demandé à intervenir MM. Joseph Denais, Fédération républicaine; Bonastier, Pierre Vallat et Taittinger, centre républicain; Péri, socialiste; Naut, indépendant de gauche; Muro Rucart et Guernut, demandant sans doute à participer au débat.

Deux interpellations sur la politique générale ont été déposées. L'une de M. Michel Wallat, le plus âgé des députés, libéralement la situation en Alsace et Lorraine, l'autre de M. Archer.

Enfin sur les décrets-lois, qui pourraient faire aussi l'objet d'un débat prochain, ont demandé à intervenir MM. Joseph Denais, Fédération républicaine; Bonastier, Pierre Vallat et Taittinger, centre républicain; Péri, socialiste; Naut, indépendant de gauche; Muro Rucart et Guernut, demandant sans doute à participer au débat.

Deux interpellations sur la politique générale ont été déposées. L'une de M. Michel Wallat, le plus âgé des députés, libéralement la situation en Alsace et Lorraine, l'autre de M. Archer.

Enfin sur les décrets-lois, qui pourraient faire aussi l'objet d'un débat prochain, ont demandé à intervenir MM. Joseph Denais, Fédération républicaine; Bonastier, Pierre Vallat et Taittinger, centre républicain; Péri, socialiste; Naut, indépendant de gauche; Muro Rucart et Guernut, demandant sans doute à participer au débat.

Vive Sainte-Catherine !

Un article sur la sainte Catherine et sur les catherinettes ? Pourquoi dans quelques jours de sa fête ? Non, pas de sa fête. Vous savez bien qu'il s'agit de poser une question à une jeune fille pour qu'elle vous réponde par une autre question ou par une plaisanterie...



Un groupe de « Catherinettes »illoises fêtant joyeusement leur patronne.

plur journal (à cruauté !) Histoire de dire que du pain. Dans une église en gros une demoiselle qui allait à la coiffe...

La Fête des « Catherinettes » à Paris



La place de l'Opéra, à PARIS, dans le brouillard et les marchandes de fleurs.

À Paris, malgré le brouillard, les « catherinettes » ont fêté joyeusement la fête de leur patronne. Dès hier matin, dans les brins de fleur d'orange se vendaient dans tout Paris et particulièrement aux environs de la rue de la Paix.

Après l'horrible tragédie d'Hazebrouck

La fillette blessée par les coups de marteau que lui porta son père a succombé

Ainsi que nous le laissons prévoir, la petite Yvette Follet, âgée de 8 ans, que son père assomma d'un coup de marteau dans une crise de folie...

Mme Follet, la mère de la petite victime est toujours dans un état inquiet, toutefois une légère amélioration laisse un espoir...

Les funérailles de Marcel Follet, le meurtrier de la petite Yvette auront lieu demain mercredi à 8 h. 30 en l'église St-Eloi d'Hazebrouck.

UNE FEMME ÉCRASÉE PAR UN TRAIN À ATH

Dans la nuit de dimanche à lundi, Mme Marie Deblere, célibataire, habitant Lessines, en traversant les voies en gare d'Ath, fut happée par un train...

UN ATTELAGE TAMPONNÉ À UN PASSAGE À NIVEAU ENTRE ORCHIES ET BACHY

On nous informe en gare de Lille que le train partant d'Orchies à 12 h. 42 pour se rendre à Bachy, a tamponné au passage à niveau 124 non fermé sur son passage un attelage dont le conducteur a eu le temps de sauter à bas en entendant arriver le train dans le brouillard.

L'ACQUITEMENT DE L'ÉPOUSE MEURTRIÈRE DE CROIX

SON MARI, IVROGNE ET BRUTAL, LA BATAIT CHAQUE FOIS QU'IL AVAIT BU

En dépit de la correctionnalisation d'un bon nombre d'affaires, qui, jadis assuraient, fait l'objet d'un procès devant les jurés populaires, les sessions ordinaires de la Cour d'assises ont été suffisamment nombreuses pour permettre d'établir un nouveau rôle pour une session supplémentaire.

Celle-ci s'ouvrira hier et les jurés ont eu à donner leur verdict dans une affaire de meurtre.

Mais lorsque l'acte d'accusation a été lu, les jurés ont été saisis par une conduite irréprochable, douce et affable, si ce n'est un air assuré pour prévoir un acquittement.

C'est en effet un verdict négatif que les jurés, saisis par l'acte d'accusation, ont prononcé à l'égard de Mme Devos, meurtrière de son mari, ivrogne et brutal.

C'est une bien pénible affaire qui était évoquée en cette première audience de la session supplémentaire des Assises du Nord.

Le 21 avril dernier jour de Pâques un Croisien, Alphonse Devos, domicilié 21, rue de Lille quittait son habitation peu avant midi.

« Je serai de retour à 14 heures, dit-il, à sa femme, pour le dîner ».

L'homme s'en fut prendre un apéritif puis un autre et jusqu'à 17 heures, il sera de café en café. Quand il rentra il était abominablement ivre.

« C'est encore chez les jeunes que les vieilles traditions sont le mieux respectées. À Lille et dans la région l'animation fut assez évidente pour que le plus ignorant sache le saint du jour (la sainte plout).

Catherine fête du passé et de l'avenir : la femme apparaît sous le sourire de la jeune fille. Quoi de plus charmant qu'un sourire de jeune fille !

pas, il fit voler deux assiettes et une bouteille de bière en éclats.

Ces paroles furent prononcées peu avant sa mort.

Les témoins. M. le docteur MULLEUR, de Lille, a visité la victime et l'accusée. Il a notamment constaté que celle-ci portait au corps des traces de coups.

Mme Devos, dit-il, était parfaite au point de vue de la conduite et de la moralité.

« Mon père n'a jamais cessé de dire qu'il pardonnait à ma mère ».

Mlle Devos, fille de la victime et de la meurtrière, vient exposer les faits à la justice. Elle avait d'ailleurs été au café de la justice n'eût guère et qui s'expliquait avec calme.

« C'est lui qui a armé son bras, dit-il, par sa perpétuelle mauvaise conduite. Mme Devos a fait preuve d'une longue patience. »

LE VERDICT. Les jurés se retirent pour délibérer. L'assistance attend un acquittement. La discussion n'est pas longue.

On proclame le verdict : Mme Devos est acquittée. — J. D.

LE COUT DE LA VIE DANS LE NORD

De nouvelles réunions de sous-commissions ont eu lieu lundi.

Comme nous l'avons dit, la réunion plénière de la Commission du coût de la vie ayant pour but d'établir le nouveau coefficient, doit avoir lieu cette semaine à Lille.

En attendant les sous-commissions du coût de la vie ont eu lieu à Lille, Valenciennes, Douai et autres divers se sont encore réunies lundi dans le but d'examiner les prix en cours et de donner leur avis à la Commission plénière de jeudi.

LA RECONSTITUTION DES CRIMES D'ACHICOURT ET DE POMMIER

Quand l'autorité de la Brigade Mobile de Lille a stoppé devant le Palais de Justice la foule qui attendait l'arrivée du bandit qui terrorisait l'Artois...

« C'était hier la reconstitution des deux tragédies sanglantes et tout l'appareil judiciaire se mit en branle vers 10 heures du matin.

D'abord les actifs enquêteurs de la deuxième brigade mobile, MM. Fressard, commissaire divisionnaire, le commissaire Dubois, les inspecteurs Bieman, Antonin, Lafin et Regouby, venus de Lille avec leur prisonnier, puis le Parquet d'Arras : MM. Raouy substitut du procureur de la République ; Dautriche, juge d'instruction et Ducrocq, son greffier ; M. Lecat, juge au siège ; le docteur Taquet, médecin-légiste ; la brigade mobile, l'inspecteur Lerois, chef de section ; l'adjudant Sintive, de la brigade d'Arras ; le chef Lambert et des gendarmes ; M. Fontaine, greffier du juge de paix, qui vint pour la levée d'écrou.

Plusieurs voitures se dirigèrent du Palais de Justice vers Achicourt et en cours de route les automobiles déparèrent un convoi funèbre. La foule qui suivait le cortège s'attacha à apercevoir l'Artois, mais sans succès.

« Comment, vous avez visité toute la maison après avoir tué Mme Duflos, vous vous saviez bien qu'il y avait encore M. Duflos. »

« Je me suis trompé », dit-il. « J'ai pensé que M. Duflos était parti au marché d'Arras, puisque je ne le voyais pas, mais comme il arriva et qu'il me porta un coup de canne sur la tête, je l'ai tué... je me suis acharné pour lui. »

M. Taquet, médecin légiste, lui fit préciser la façon de donner les coups.

D'autriche lui répondit : « Je me sers de ma main gauche pour couper, je puis m'en servir aussi pour frapper. » L'assassin a reculé près de 2.000 fr. et des bijoux qui devaient le perdre.

« Pommiér. Aussitôt la reconstitution terminée, il fut amené à Paris-Arras par la brigade mobile pour, l'après-midi, se trouver à Pommiér, pour la reconstitution du double assassinat des sœurs Demilly-Bray.

« Pommiér, vers 15 heures, la foule était plus surexcitée encore qu'à Achicourt. Il fallut faire appel à un service d'ordre tant la foule était dense et extrêmement violente.

Enfin l'assassin put pénétrer dans la demeure tragique.

« Pommiér, vers 15 heures, la foule était plus surexcitée encore qu'à Achicourt. Il fallut faire appel à un service d'ordre tant la foule était dense et extrêmement violente.

Enfin l'assassin put pénétrer dans la demeure tragique.

« Pommiér, vers 15 heures, la foule était plus surexcitée encore qu'à Achicourt. Il fallut faire appel à un service d'ordre tant la foule était dense et extrêmement violente.

Enfin l'assassin put pénétrer dans la demeure tragique.

« Pommiér, vers 15 heures, la foule était plus surexcitée encore qu'à Achicourt. Il fallut faire appel à un service d'ordre tant la foule était dense et extrêmement violente.

Enfin l'assassin put pénétrer dans la demeure tragique.

« Pommiér, vers 15 heures, la foule était plus surexcitée encore qu'à Achicourt. Il fallut faire appel à un service d'ordre tant la foule était dense et extrêmement violente.

Enfin l'assassin put pénétrer dans la demeure tragique.

« Pommiér, vers 15 heures, la foule était plus surexcitée encore qu'à Achicourt. Il fallut faire appel à un service d'ordre tant la foule était dense et extrêmement violente.

Enfin l'assassin put pénétrer dans la demeure tragique.

« Pommiér, vers 15 heures, la foule était plus surexcitée encore qu'à Achicourt. Il fallut faire appel à un service d'ordre tant la foule était dense et extrêmement violente.

Enfin l'assassin put pénétrer dans la demeure tragique.

« Pommiér, vers 15 heures, la foule était plus surexcitée encore qu'à Achicourt. Il fallut faire appel à un service d'ordre tant la foule était dense et extrêmement violente.

Enfin l'assassin put pénétrer dans la demeure tragique.

« Pommiér, vers 15 heures, la foule était plus surexcitée encore qu'à Achicourt. Il fallut faire appel à un service d'ordre tant la foule était dense et extrêmement violente.

Enfin l'assassin put pénétrer dans la demeure tragique.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »



« C'est lui qui a armé son bras, dit-il, par sa perpétuelle mauvaise conduite. Mme Devos a fait preuve d'une longue patience. »

LE VERDICT. Les jurés se retirent pour délibérer. L'assistance attend un acquittement. La discussion n'est pas longue.

Advertisement for Rhum St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'

Advertisement for St James, featuring a bottle and text: 'Pris après le repas... St James...'